

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous l'avis de GrafTech France S.N.C sur le projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de cette réponse tardive, la consultation publique étant terminée depuis hier.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Cordialement

JP COPPITTERS

Responsable Environnement

GrafTech France S.N.C site de CALAIS

GrafTech France SNC est une filiale du groupe américain GrafTech International Ltd., spécialisé dans la production de graphite pour les industries électrochimiques et électrométallurgiques. GrafTech International, leader mondial dans la fabrication d'électrodes en graphite, a réalisé un chiffre d'affaires de 1006 MM\$ en 2010 et compte environ 3000 salariés.

Le graphite est un matériau exceptionnel, original par ses propriétés, utilisé pour sa résistance aux températures extrêmes. Il est principalement utilisé par les aciéristes pour le recyclage des ferrailles (30 % de l'acier produit dans le monde provient de ferrailles recyclées) et dans les fonderies. Le recyclage des ferrailles permet une meilleure préservation des ressources en minerai de fer, et produit moins de CO2. Il y a environ 2 000 fours à arc dans le monde, et notre société vend ses produits dans plus de 70 pays à travers le monde.

Notre Société est très intégrée et a une vision mondiale de la production et de la commercialisation des électrodes. Les décisions d'affectation de la production entre les 6 usines de production de graphite (Monterrey au Mexique, Meyerton en Afrique du Sud, Pamplona en Espagne, Salvador au Brésil, Saint-Mary aux USA et Calais en France) s'effectuent en fonction de la meilleure rentabilité globale pour le groupe.

A Calais, nous produisons principalement des électrodes de diamètre 500 à 750 mm pour nos clients sidérurgistes qui utilisent les fours à arc électrique. L'usine de Calais qui mobilise 185 emplois permanents directs, exporte 90 % de sa production hors de France et 60 % hors CEE. La capacité de production de Calais représente environ 20 % de la capacité du groupe.

Depuis notre implantation à Calais en 1975, nous avons sans cesse investi dans la réduction de la consommation énergétique, cette dernière étant notre premier poste de dépenses dans nos coûts de conversion. Compte tenu de leur importance stratégique dans nos coûts de production, nos consommations énergétiques (gaz, électricité et eau) sont comparées entre sites, et le site de Calais a toujours été l'un des pionniers en matière de réduction des consommations spécifiques, reconnu au sein du groupe GrafTech comme au sein de l'Association Européenne des Fabricants de Carbone et Graphite (ECGA). Des investissements majeurs sont en cours actuellement pour continuer dans cette voie sur le site. Par ailleurs des études visant à valoriser nos énergies fatales ont démontré des niveaux investissements d'un niveau incompatible avec notre besoin de rester compétitifs au sein du groupe. C'est pourquoi nous considérons que les objectifs de réduction de consommation d'énergie assignés par le SRCAE sont techniquement et économiquement inatteignables compte tenu de l'évolution des produits demandés par nos clients requérant un procédé davantage consommateur d'énergie, et dans l'environnement de concurrence interne et externe où nous évoluons, sans mettre en danger la pérennité de notre site.

Par ailleurs, depuis notre implantation en 1975, nous avons travaillé sur nos procédés de fabrication et investi lourdement sur nos systèmes de captation et de traitements des rejets atmosphériques. Cependant nous sommes très dépendants de nos matières premières dont le nombre de fournisseurs est très limité à travers le monde et avec lesquels nous avons collaboré pour réduire le taux de soufre de plus de 20%. Il ne faudrait pas que la baisse des émissions soit liée au niveau de production ; notre seule possibilité de rester compétitifs dans le groupe est au contraire d'augmenter notre niveau de production pour mieux diluer nos coûts. Ainsi que j'ai pu l'exprimer lors de la réunion territoriale du 19 octobre 2011 à Dunkerque, il ne faudrait pas que les objectifs du SRCAE portent préjudice à la compétitivité de nos sites industriels.

Enfin, ainsi que le montrent les mesures de concentration de poussières produites par ATMO Nord Pas De Calais, le niveau d'activité des industries de la région n'a qu'une influence relative sur les résultats de la région. Cela devrait nous conduire à ne pas perdre de vue que la problématique des poussières et plus largement les problématiques abordées dans le SRCAE ne sont ni régionales ni même nationales, mais transfrontalières, et de ce fait devraient être abordées de façon concertée pour éviter des contraintes locales insupportables pour un résultat global décevant.